

Société | En Corrèze, on veut mieux accompagner les salariés aidants



L'Adapei Corrèze, France Alzheimer Corrèze, le service de santé au travail, l'ARACT Nouvelle-Aquitaine, le MEDEF Limousin, la CPME 19 se sont associés pour engager, avec tous les partenaires concernés, un dispositif d'accompagnement des aidants en entreprise de Corrèze. La première étape de ce projet est une enquête proposée aux entreprises et aux salariés permettant d'évaluer leurs difficultés, leurs besoins et leurs attentes face à cette situation et l'intégration de ces nouvelles contraintes dans la démarche de prévention des entreprises. C'est une première nationale.

En France, onze millions de personnes prennent soin chaque jour, d'un proche âgé, malade, ou en situation de handicap. Parmi ces aidants, 61 % travaillent selon le baromètre des aidants 2010. "En Corrèze, cela représente 25 000 salariés, qui occupent une part de leur temps à aider un proche dans des tâches ménagères, administratives, dans l'accompagnement aux rendez-vous médicaux. Cette forte implication au quotidien n'est pas sans incidence sur la vie professionnelle, occasionnant des arrêts de courte durée. La problématique du salarié aidant a du mal à être prise en compte, car les entreprises n'arrivent pas à faire la corrélation entre l'absence d'un salarié et son statut d'aidant", indique Luc Roumazeille, président de France Alzheimer Corrèze.

Les contraintes de ces salariés ont des conséquences importantes sur leur travail mais également sur l'organisation de leur entreprise. France Alzheimer et l'Adapei, associées à de nombreux partenaires corrèziens (organisations professionnelles, syndicales, service de santé au travail, collectivités), ont donc lancé une initiative unique dans l'Hexagone, pour leur faciliter la vie. Un des objectifs est de pousser les entreprises à s'engager dans une démarche par rapport à leurs salariés aidants, ce qui leur permettra d'intégrer ce facteur dans leur politique de prévention en termes de qualité de vie au travail, et de risques psycho-sociaux.

Un questionnaire entreprise et un questionnaire salarié

La première étape de ce projet est un questionnaire proposé aux entreprises et aux salariés permettant d'évaluer leurs difficultés, leurs besoins et leurs attentes face à cette situation et l'intégration de ces nouvelles contraintes dans la démarche de prévention des entreprises. "Les deux questionnaires ont été lancés le 22 novembre dernier et employeurs et salariés ont jusqu'au 20 décembre pour y répondre", explique Corinne Semblat, du Service de santé au travail de la Corrèze. Ils ont été envoyés aux 6300 entreprises adhérentes du Service de santé au travail. Le résultat de cette enquête est attendue autour de la mi janvier. "C'est la première fois qu'au niveau d'un département, que l'ensemble des acteurs s'engagent collectivement sur ce sujet, avec de nombreux partenaires", ajoute Luc Roumazeille.

La deuxième étape de cette initiative sera la création d'une charte d'engagement sur un certain nombre de mesures contribuant à améliorer la qualité de vie des salariés aidants, avec l'ensemble des partenaires sociaux. "L'objectif, c'est à la fois de faciliter la vie des aidants qui travaillent et de concourir à la performance des entreprises. Si ces dernières prennent des mesures, pour lesquelles elles peuvent être aidées, elles devraient avoir un retour positif en matière d'absentéisme qui a un coût élevé", conclut Luc Roumazeille.

Le [questionnaire](#) est accessible [en ligne](#).



Claude-Hélène Yvard

Credit Photo : D.R

Publié sur aqui.fr le 09/12/2021

[Url de cet article](#)